

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les Zamibulles Inc.	Numéro de permis 2011794	Date d'inspection Le 03 décembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie les Zamibulles Inc.		Numéro de téléphone (506) 739-9264	
Adresse 629 rue Victoria Edmundston NB E3V 3M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio.
L'un des dossiers pour les membres du personnel n'a pas la copie du RCR celui-ci sera imprimé et mis au dossier de l'employée concernée.
Discussion concernant les 10 heures de développement professionnel qui doit être complété pour les éducatrices concernées d'ici février 2025.
Observation de l'accueil de certains enfants, les 3 ans partent pour une activité de crossfit durant ma visite et la collation (fruits et craquelin).

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 décembre 2024

Date

original signé par

Josée Montreuil

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 décembre 2024

Date